

# LMT ressort la tête de l'eau

Recentrée sur ses produits de base, la société se donne un nouveau look et voit, presque, l'avenir en rose.

De plus de 200 ouvriers à la fin des années 1980, l'entreprise LMT (Location de Machines de Terrassement) était tombée à une trentaine d'emplois vers 1995. Aujourd'hui, la firme de Bioley-Orjulaz a repris du poil de la bête. Elle compte 53 collaborateurs et dispose de six mois de travail, selon Roland Zanolari, l'un de ses deux directeurs et principal actionnaire. Avec Jean-Pierre Cuénoud, second actionnaire à 50% de la firme du Gros-de-Vaud, Roland Zanolari a repris la société des mains de Pierre Baudet. Le père de ce dernier avait créé,

en 1937, cette entreprise familiale autour de l'exploitation de la gravière de Bioley-Orjulaz.

Passer d'une entité familiale à une structure performante et moderne n'a pas été sans mal. L'opération a débouché sur de nombreuses suppressions d'emplois. «Mais il fallait restructurer pour nous recentrer sur nos spécialités de base», explique l'administrateur. De fait, le secteur transports de la firme a été revendu. De même LMT a déserté la vaste halle de Vuagire. Ses 4500 mètres carrés sont désormais sous-loués à des tiers, dont quelques transporteurs.

LMT a déplacé ses locaux administratifs dans de plus modestes bâtiments à proximité immédiate de la gravière de Bioley. L'outil de travail principal est désormais le parc d'une quarantaine de machines de chantiers (dumpeurs, pelles hydrauliques, chargeurs sur pneus, trax et bulldozers). Une vingtaine de nouveaux véhicules légers viennent d'être acquis. Ils transportent quotidien-

nement machinistes et maçons sur les chantiers (terrassements, fouilles et démolitions) de l'arc lémanique (de Nyon à Montreux) et du Gros-de-Vaud où LMT est active. Pour marquer cette entrée dans une ère plus moderne, l'entreprise a revisité son logo. Ses employés arboreront aussi de nouvelles tenues.

## La gravière

Le tiers du volume d'affaires de la société est le fruit de l'exploitation de la centrale à gravier de Bioley-Orjulaz. C'est dire que le projet d'extension de la gravière — fortement contesté par des riverains — reste vital pour la firme. «On peut dire que l'avenir de LMT est lié à l'octroi du permis d'exploiter cette extension. Sinon on devra trouver d'autres solutions. Mais on est confiant, il y a un siècle que des graviers sont extraits ici et le besoin reste fort. On espère que la procédure aboutira en notre faveur l'an prochain», note Roland Zanolari.

**B. Ds**

## Reprise des affaires

Après avoir perdu des emplois et de l'argent jusqu'en 1997, LMT a vu sa restructuration porter ses fruits. «De 6 millions de francs en 1997, notre chiffre d'affaires est passé à 8 millions en 1998 et il sera de 9 millions à la fin de cette année», commente Roland Zanolari, le directeur administratif de la société. Il confirme par ailleurs que l'entité dont il partage les rênes avec Jean-Pierre Cuénoud, directeur technique, sent les effets de la reprise dans le secteur de la construction. «Notre carnet de commandes est plein pour les six mois à venir et on doit jongler avec le personnel pour répondre aux demandes des clients. Ces dernières années on naviguait à vue avec, au mieux, trois mois de travail garanti et, au pire, un mois», explique le cadre. Il y a un bémol toutefois, il concerne les prix. «Encore trop bas ils empêchent de réinvestir dans notre outil de production», remarque-t-il.

**B. Ds**



«De 6 millions de francs en 1997, notre chiffre d'affaires est passé à 8 millions en 1998 et il sera de 9 millions à la fin de cette année», commente Roland Zanolari, le directeur administratif de LMT.

Christelle Dutruy